

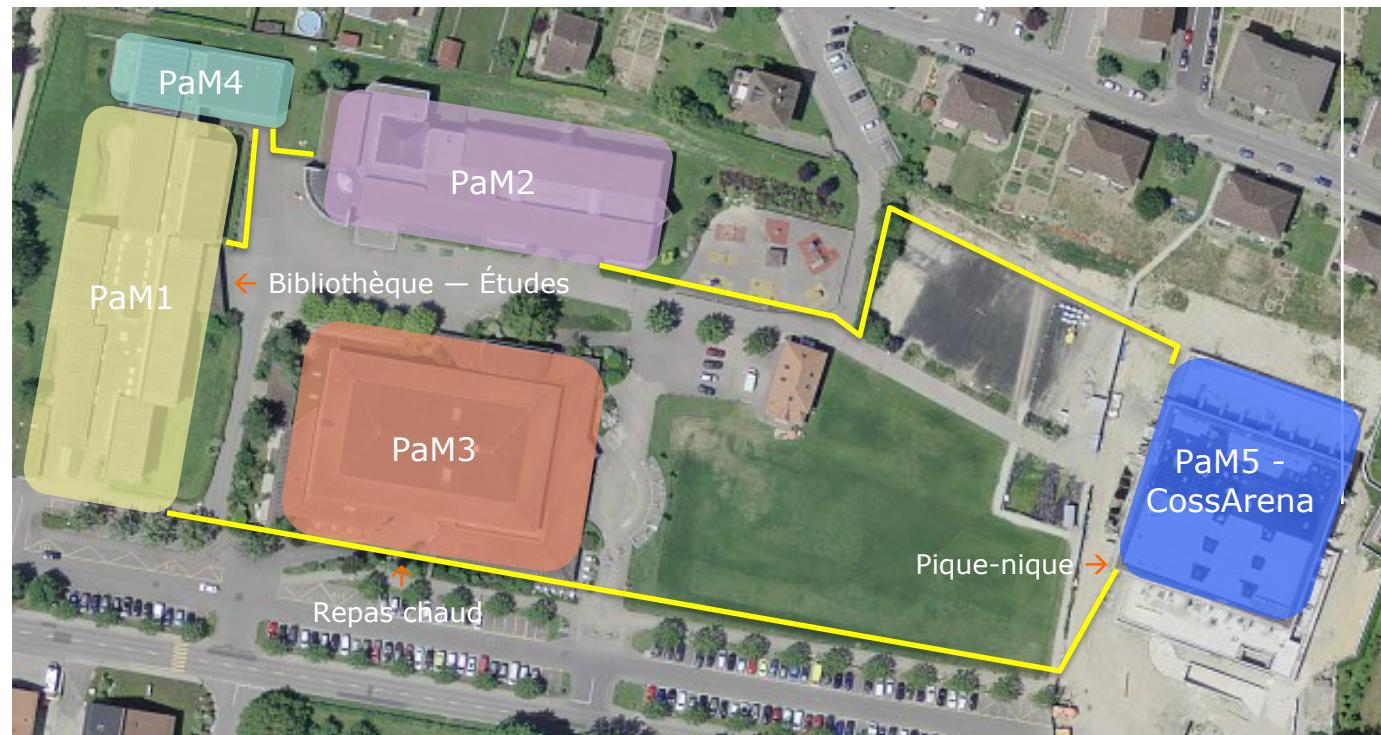
À midi... au Pré aux Moines (PaM)

Sur le site du Pré aux Moines, l'ASICoPe offre la possibilité à chaque élève de passer la pause de midi dans les meilleures conditions.

Il y a des lieux à disposition :

- pour manger (PaM3 et PaM5);
- pour se détendre (PaM3);
- pour lire et travailler (PaM1);
- pour faire du sport (PaM3 et PaM5).

Des adultes sont présents dans tous ces lieux.



périmètre scolaire

Pour manger...

UN REPAS CHAUD au PaM3 (■)

- Un repas chaud (→) est servi tous les jours, sauf le mercredi, au RestOpam (réfectoire). Les repas sont préparés par le restaurant du PaM.
- À la fin du repas, les élèves rangent leurs couverts, leur chaise et nettoient leur place.
- L'inscription est obligatoire.
- La responsable de l'accueil est Mme Raciatti.

UN PIQUE-NIQUE au PaM5 (■)

- Il est possible de pique-niquer au réfectoire (→) du PaM5. Des micro-ondes sont mis à disposition pour réchauffer les plats.
- À la fin du repas, les élèves rangent leurs couverts, leur chaise et nettoient leur place.
- L'inscription est possible, mais pas obligatoire.
- La responsable de l'accueil est Mme Raciatti.

Pour se détendre...

AU PaM3 (■)

- Le CLAC (Centre de loisirs et d'animation) est installé au PAM3. Ce lieu d'accueil est à disposition pour échanger, discuter, pour être à l'abri... bref pour se détendre. Des jeux et des canapés sont à disposition. Les élèves s'y rendent après leur repas.
- L'entrée est à côté du Restopam, sur la gauche. Le CLAC est ouvert de 11h30 à 13h30, tous les jours sauf le mercredi.
- On doit respecter le matériel mis à disposition et ne pas y manger.

- Les responsables du CLAC sont Mme Catherine Jeanrichard et M. Mickaël Dé-combaz.

Pour lire et étudier

AU 1er ÉTAGE du PaM1 (■)

- La bibliothèque (→) accueille les élèves le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 12h00 à 13h30, ainsi que le mercredi jusqu'à 13h.
- Il est aussi possible d'y faire ses devoirs.
- Il faut laisser les sacs à l'entrée. On doit respecter le matériel mis à disposition, ne pas y manger, ni y boire.
- Le responsable est M. Edgar Flourié.

Pour faire du sport...

EN SALLE, au PaM3 (■) et au PaM5 (■)

- En salle de gymnastique, les activités sportives proposées, sur inscription, sont :

■ ESCALADE : vendredi de 11h30 à 12h15, mur de grimpe PAM5

- Le responsable des sports facultatifs est M. Jacques Menzel.

Un cours facultatif de **CERAMIQUE** est également proposé le mardi de 12h45 à 13h30 au PAM2.

Un cours **d'improvisation théâtrale** est donné le jeudi de 15h20 à 16h20.

Et encore...

Sur inscription, d'autres activités sont proposées :

- Les cours facultatifs sont organisés après les repas ou après les cours, dès 15h15. Ils peuvent avoir lieu dans tous les bâtiments du PaM.
- Le mentoring peut avoir lieu au PaM1 ou au PaM2.

Dans tous les cas...

• Dans tous les cas, les élèves respectent les adultes qui les entourent et les autres élèves. Ils se conforment aux consignes et prennent soin du matériel mis à disposition, des salles occupées et du mobilier utilisé.

• Pour de plus amples informations ou pour les inscriptions aux réfectoires, le site de l'école, www.es-cossonay-penthalaz-pam.ch, donne les indications nécessaires.